



VILLE DE CASTRES

SPL EAUX DE CASTRES BURLATS



**TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er NOVEMBRE 2019**

Délibération Conseil Municipal du 22 octobre 2019

Délibération du Conseil d'Administration de la SPL Eaux de Castres Burlats du 23 octobre 2019

	Diamètre	Tarif H.T.	Montant TVA	Abonnement semestriel T.T.C.	Prix du m3 T.T.C.	Taux TVA
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
Abonnement semestriel	15	5,00	0,28	5,28		5,50
pour les compteurs et débitmètres	20	6,98	0,38	7,36		5,50
(Tarif détaillé par diamètre)	30	14,87	0,82	15,69		5,50
	40	25,73	1,42	27,15		5,50
	60	58,75	3,23	61,98		5,50
	80	100,61	5,53	106,14		5,50
	100	144,65	7,96	152,61		5,50
	150	323,25	17,78	341,03		5,50
	200	362,52	19,94	382,46		5,50
Consommation eau		1,2500	0,0688		1,3188	5,50
Agence de l'eau - Préservation des ressources en eau		0,0592	0,0033		0,0625	5,50
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
Collecte et traitement		1,3200	0,1320		1,4520	10,00
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
Agence de l'eau - Redevance sur la pollution domestique		0,3300	0,0182		0,3482	5,50
Agence de l'eau - Redevance pour modernisation réseaux collecte		0,2500	0,0250		0,2750	10,00
<b>TOTAUX</b>				Abonnement semestriel cpt 15 mm T.T.C.	5,28	
				Prix du m3 avec assainissement T.T.C.	3,4564	
				Prix du m3 sans assainissement T.T.C.	1,7294	

<b>GESTION CLIENTELE - DIVERS</b>	Tarif H.T.	Montant TVA	Tarif T.T.C.	Taux TVA
Frais de mise en service - Sans déplacement	25,00	2,50	27,50	10,00
- Avec déplacement	50,00	5,00	55,00	10,00
Frais pour coupure suite à impayé	50,00	5,00	55,00	10,00
Location tête émettrice (par semestre) (lecture compteur à distance)	5,18	0,52	5,70	10,00

<b>SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC</b>	Tarif H.T.	Montant TVA	Tarif T.T.C.	Taux TVA
Contrôle de conception et d'implantation d'une installation nouvelle ou réhabilitée	160,00	16,00	176,00	10,00
Contrôle de bon fonctionnement d'une installation existante	100,00	10,00	110,00	10,00
Contrôle à la demande d'un notaire, vendeur ou acquéreur en cas de vente d'un immeuble - premier contrôle de l'installation	100,00	10,00	110,00	10,00
Contrôle à la demande d'un notaire, vendeur ou acquéreur en cas de vente d'un immeuble - installation ayant déjà fait l'objet d'un contrôle initial	60,00	6,00	66,00	10,00
Frais de déplacement lorsque l'usager du SPANC refuse l'accès à sa propriété privée aux agents du SPANC chargés d'effectuer ce contrôle	25,00	2,50	27,50	10,00
Frais de contre visite à un contrôle de conception et d'implantation, à un contrôle de bonne exécution	40,00	4,00	44,00	10,00